

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

LOU PESCADOU

NICE - CANNES - GRASSE

N° 233 – juin 2023
prix indicatif : 2 €

Chapelle de la Visitation
17, place Sainte-Claire
06 300 Nice

14, avenue François Tuby
06150 Cannes-La Bocca

Chapelle Saint-Louis
4, avenue Chiris
06130 Grasse

04 93 85 32 44

Engagements bienfaisants

Ce 16 juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus, cinq niçois prononceront leur engagement dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X. À leur suite, plusieurs fidèles s'y préparent également. Goûter notre joie réclame de saisir quelque peu la nature de ce Tiers-Ordre.

De la Fraternité Saint-Pie X, on connaît ses prêtres, ses frères et ses religieuses, ses œuvres apostoliques et ses combats. Ses luttes protègent notre foi, l'expansion de ses œuvres ravive notre espérance, ses prêtres nourrissent notre charité. Là pourtant ne s'arrête pas cette grande famille, loin s'en faut : elle invite chacun à la rejoindre. Oui, point besoin d'être prêtre, frère ou religieuse pour en faire partie. Tout laïc, qu'il soit marié ou non, étudiant ou salarié, y est invité. Loin de nous l'image caricaturale réservant ces « dévotions » aux vétérans dotés de siège roulant : la moyenne d'âge de ceux qui s'engageront ainsi le 16 juin se situe sous la barre des quarante-cinq ans !

Pourquoi donc faire partie de ce Tiers-Ordre ? Plus qu'une société apostolique, la Fraternité Saint-Pie X, comme toute congrégation religieuse, est d'abord une puissance spirituelle de louange et d'intercession. Chaque jour, depuis l'autel, s'élève vers le Ciel une prière incessante pour le salut du monde, le salut des âmes et la reviviscence de l'Église ici-bas. L'œuvre apostolique de la Fraternité ne fait que découler de ce lien premier, fondamental. Or c'est précisément à ce lien que chacun peut s'associer, en faisant sienne la règle du Tiers-Ordre, si adaptée à notre temps pour y vivre une vie profondément chrétienne. Les prières et sacrifices, et bientôt toute la vie concrète, sont ainsi unis à cet élan porté par Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'au Père éternel. Et cet élan n'en devient que plus

puissant ! Si les prières s'élevant de nos âmes sont de petits lumignons bien fragiles, leur union n'en fait plus qu'une grande et vigoureuse flamme, emportant chacun plus haut dans le ciel de Dieu. C'est en cela que le Tiers-Ordre tout à la fois relève de l'apostolat de la prière et compte parmi les moyens de sanctification.

Nous le savons : en ces temps d'apostasie et de reniements, Dieu a voulu centrer la Fraternité Saint-Pie X sur la sainteté sacerdotale. Seule en effet une réforme profonde du clergé permettra la reviviscence de l'Église. À cette cause aussi noble qu'urgente tous ses membres se consacrent donc, qu'ils soient du premier ordre (prêtres), du second (religieux-ses) ou du Tiers-Ordre. C'est à cette fin première qu'ils offrent leurs prières, et dès lors se laissent habiter par un amour chaque jour plus grand du saint sacrifice de la Messe. Outre un moyen de sanctification personnelle, outre l'appartenance à une famille spirituelle, le Tiers-Ordre est donc encore un ancrage profond dans la dimension ecclésiale de toute vie chrétienne. N'est-ce pas là un antidote puissant à l'individualisme moderne qui s'insinue jusque dans la dévotion ?

Vous l'aurez compris, ce Tiers-Ordre est la réunion de toutes ces âmes généreuses engagées dans le monde qui, chacune à leur place, veulent réaliser la magnifique devise de saint Pie X : *Omnia instaurare in Christo*, tout restaurer dans le Christ. Que vous soyez célibataire ou marié, étudiant ou engagé dans la vie professionnelle, père ou mère de famille, ne dites pas que ce Tiers-Ordre n'est pas pour vous : c'est précisément pour vous que Mgr Lefebvre l'a fondé !

Abbé P. de LA ROCQUE

Que les livres saints ne quittent jamais tes mains : ce conseil, saint Jérôme l'adressait à son neveu Népotien (lettre 52) et à tous ceux qui, comme lui, seraient revêtus de la dignité sacerdotale. À eux, il reviendrait de faire goûter aux fidèles la splendeur de certaines pages d'évangile. Puisse cette rubrique vous y aider.

Marie-Madeleine (I) Premier banquet : le divin pardon (Lc 7, 36-50)

À contempler les saints qui nous ont précédés sur les chemins de la céleste patrie, nous ne pouvons échapper à un certain vertige. Leur exemple effraie quelque peu. Comment nous comparer à ces âmes de feu ? Cette disproportion entre leur vie et la nôtre risque d'engendrer subrepticement le découragement : la sainteté y paraîtrait inaccessible, utopique au regard de notre petitesse.

Aussi Marie-Madeleine est-elle là pour nous consoler : elle, nous avons l'impression de lui ressembler beaucoup plus, du moins par nos péchés. Contemplons-la un instant au pied de la Croix : elle est là, nous montrant l'itinéraire qui, du fond du péché, mène à la cime de l'amour, c'est-à-dire au sommet du Golgotha. Cet itinéraire extraordinaire se cristallise autour de trois scènes évangéliques... trois banquets ! Le Christ ne l'avait-il pas annoncé ? *Le royaume des cieux est comparable à un roi qui prépara un festin pour les noces de son fils* (Mt. 22, 2). « Lorsque je contemple cette pénitente, disait saint Grégoire le Grand, je voudrais pleurer et me taire. » Taisons-nous donc pour l'heure, et laissons parler l'Évangile.

La foi de Marie-Madeleine

Le geste de Madeleine la pénitente nous est familier. Combien de fois ne l'avons-nous pas contemplée, s'avançant aux pieds du divin médecin pour y déposer, éplorée, tous ses péchés ? Plus encore que ses péchés, Marie remit au Christ tout ce qu'elle avait, tout ce qu'elle était. Et Jésus reçoit son offrande, même si le pharisien décidément n'y comprend rien, et se rit avec

Le texte évangélique (Lc 7, 36-50)

36 - Un Pharisien pria Jésus de manger avec lui. Étant entré dans la maison du Pharisien, Il se mit à table.

37 - Et voici qu'une femme qui était dans la ville une pécheresse, ayant su qu'il était à table dans la maison du Pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfum.

38 - Et se tenant par derrière, à ses pieds, elle commença à arroser ses pieds de ses larmes, et les essuyait avec les cheveux de sa tête, et elle baisait ses pieds et les oignait de parfum.

39 - Ce que voyant, le Pharisien qui l'avait invité se dit en lui-même : Si celui-ci était prophète, il saurait assurément qui est cette femme qui le touche et de quelle espèce elle est, car elle est pécheresse.

40 - Prenant la parole, Jésus lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Il répondit : Maître, dites.

41 - Un créancier avait deux débiteurs : l'un devait cinq cents deniers et l'autre cinquante.

42 - Comme ils n'avaient pas de quoi payer leur dette, il la remit à tous deux. Lequel donc l'aimera davantage ?

43 - Simon répondit : Celui, je pense, auquel il a remis davantage. Il lui dit : Tu as bien jugé.

44 - Et, se tournant vers la femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison, et tu n'as pas versé d'eau sur mes pieds ; elle, elle a arrosé mes pieds de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux.

45 - Tu ne m'as pas donné de baiser ; elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds.

46 - Tu n'as pas oint ma tête d'huile ; elle, elle a oint mes pieds de parfum.

47 - C'est pourquoi, je te le dis : ses nombreux péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins.

48 - Et il dit à la femme : Tes péchés te sont remis.

49 - Ceux qui étaient à table se mirent à se dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci, qui va jusqu'à remettre les péchés ?

50 - Mais il dit à la femme : Ta foi t'a sauvée, va en paix.

mépris de l'un comme de l'autre. C'est que rien n'est plus audacieux que ce geste, tant de la part du Christ que de Madeleine, et rien n'est plus étranger à Simon que l'audace de la charité.

Quant à l'attitude du Christ, la Loi de Moïse était formelle : tout homme, au contact d'une chose impure, se voyait contaminé par elle. Aussi ne pouvait-il plus, pour un temps donné, aller au Temple adresser ses louanges à Dieu.

Malgré cette prescription, malgré la prétention qu'Il a d'être en tout la louange du Père (Jn 8, 49), Notre-Seigneur accepte le contact physique avec celle qui, de par ses péchés, représente la souillure-même. Quoi de plus audacieux de la part du Christ, quoi de plus scandaleux pour le pharisien ? Toujours sur le qui-vive en ce qui concerne Jésus, il se dit en lui-même : *Si cet homme savait qui est cette femme qui le touche, il la repousserait ; c'est donc que cet homme n'est pas un prophète* (Lc 7, 39). Simon n'a pas la foi ; pour lui, Jésus peut être souillé. Mais Jésus, reprenant ses murmures secrets, lui montre que « les pensées de son hôte lui étaient aussi peu ignorées que les péchés de cette femme » (St Augustin, In Ps 57, 13).

Contre le pharisien, contre tout le monde, Marie-Madeleine était persuadée que ce contact, loin de souiller Jésus, serait cause de sa propre purification. Certes, nombre de malades *cherchaient à le toucher car une vertu émanait de lui* (Lc 6, 19), et l'hémorroïsse avaient recouvré la santé par ce simple contact (Mt 9, 20-22). Mais Marie-Madeleine avait la conviction que ce contact, loin de guérir les seules maladies corporelles, saurait redonner sa vigueur première à l'âme flétrie par le péché. Si en ses larmes elle versait le « sang de son cœur » (saint Augustin), ce n'était donc pas tant pour laver les pieds du Christ que pour se purifier elle-même (saint Bernard, hom. 3 in Ct). Elle est la première, la seule dans l'Évangile, à réclamer du Christ non le soulagement de quelque langueur matérielle, mais une guérison proprement spirituelle. Elle qui était couverte de péchés, de péchés de chair et de passion, de péchés de débauche et de dépravation, elle est la première à comprendre la nature véritable de cette puissance émanant du Christ : Il était, en tout premier lieu, le sauveur des âmes. Sa certitude est infaillible. Elle ne dit rien, elle va, elle touche Jésus, c'est tout. En sa foi qui paraît effronterie pour ceux qui ne l'ont pas, « elle entre dans cette maison où elle n'était pas invitée car, avec ses plaies, elle venait là où était le médecin. Quant à celui qui avait invité ce même médecin, se croyant en santé, il ne fut pas guéri » (saint Augustin, in Ps 125, n° 5).

À sa manière et en son style incomparable, sans un mot, Marie-Madeleine nous révèle combien Jésus-Christ est la source de toute pureté et

de toute purification en ce monde. Désormais, de par cette femme, nous savons que quelque souillure, quelque péché que nous ayons commis, il nous suffit de nous approcher de Jésus-Christ dans le repentir, de lui déposer nos péchés avec le cœur contrit, pour se voir pardonnés. D'un geste, Marie reprend le témoignage de Jean là où celui-ci l'avait laissé : *Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde* (Jn 1, 29).

Foi pure de tout respect humain

Agissant de la sorte, Marie-Madeleine fit sienne la si belle prière que David avait adressée à Dieu : *Tibi SOLI peccavi, contre toi seul j'ai péché* (Ps. 50, 6). Attirée qu'elle était par ce Dieu sauveur, elle néglige le reste des hommes. Dans cette salle du festin où elle pénètre, les regards se braquent sur elle, durs : elle, une femme, interrompre l'un de ces festins officiels où seuls les hommes peuvent prendre place ? Elle, une pécheresse, oser souiller par sa simple présence ces pharisiens avides de pureté légale ? Un silence de mort s'empare de la salle et, instantanément, tous ces cœurs de pierre, scandalisés, condamnent cette audace.

Si durs qu'ils soient, ces regards ne sont pas exempts de quelque justesse. L'évangile ne dit-il pas combien l'invité au festin des noces se doit d'avoir la robe nuptiale, sous peine d'être jeté dehors, là où sont les pleurs et les grincements de dents (Mt 22, 11-13) ? C'est qu'effectivement, le péché mérite la réprobation de Dieu. Mais à ces regards, il manquait la miséricorde de Dieu. Et si la miséricorde sans justice n'est que faiblesse, la justice sans miséricorde relève de la dureté. Si « le souvenir de la seule justice précipite dans l'abîme du désespoir, et la pensée de la miséricorde dont on se flatte faussement engendre une confiance ô combien pernicieuse » (Saint Bernard, hom. 6 in Ct), Marie-Madeleine, pour sa part, tient des deux. La réalité de la divine justice ne brise pas son élan. Son humilité lui fait tenir un autre langage. Si elle a eu l'audace du péché, pourquoi n'aurait-elle pas l'audace du repentir ? Plus effrontée pour son salut qu'elle ne l'avait été pour sa perte (saint Augustin, in Ps 140, n° 8), elle foule au pieds les considérations de bienséance humaine, elle oublie le monde entier. Malade, elle ne voit que son médecin ; perdue, elle ne considère que son sauveur. Jésus lui est tout, et tout ne lui est rien !



Rubens – le repas chez Simon

C'est là qu'elle est grande, là qu'elle renverse l'univers. Son génie éclate dans la manière dont elle dérange le cérémonial traditionnel pour en improviser un à elle, celui du repentir confiant. Prenant la place du maître de maison pour rendre au Christ les devoirs de l'hospitalité (cf. Lc 7, 44-46), elle prophétise que Dieu s'est incarné parmi les hommes *non pour les justes, mais pour les pécheurs* (Lc 5, 32). Il n'est vraiment chez lui qu'au milieu des pécheurs qui savent recourir à lui dans les larmes du repentir : *Il y a plus de joie dans le Ciel pour la conversion d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix justes* (Lc 15, 7). Voilà ce que cette femme nous apprend, d'une foi si pure qu'elle est dépouillée de tout langage humain. Ce sera le Christ qui, prenant sa défense, expliquera le geste : *Tes péchés te sont pardonnés. Ta foi t'a sauvée, va en paix* (Lc 7, 50).

L'amour pénitent

Au vu de cette femme, nous comprenons que l'âme de la pénitence authentique n'est autre que l'amour, même s'il est encore balbutiant. L'amour unit, le péché éloigne. L'amour pénitent tient des deux. Pierre, lors de la première pêche miraculeuse, ne se comporta pas autrement. Se jetant aux pieds de Jésus, il s'était exclamé : *Éloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis pécheur* (Lc 5, 8). Ainsi de Marie-Madeleine. Elle court à Jésus, c'est l'amour ; elle

s'arrête à ses pieds, c'est le péché. Elle est avide et insatiable, c'est l'amour ; elle n'ose rien demander, c'est le péché. Elle verse ses pleurs, elle soupire, elle regarde et se tait : c'est l'amour et le péché tout ensemble. C'est pour elle la seule manière d'exprimer son attrait pour ce Christ dont elle veut faire son Maître unique, mais qu'elle n'approche que *par derrière* (Lc 7, 38), tellement elle s'en sait indigne.

Que l'amour repentant est admirable en ses licences tremblantes ! Il s'approche en se retirant, et la captivité qu'il s'impose l'ouvre à la vraie liberté redonnée. Méthode nouvelle et inouïe que d'inviter en repoussant, mais qui se révèle agréable à Dieu : Madeleine a tout acquis en ne demandant rien, car Jésus entendait tout ce qu'elle disait au fond de son cœur. Aussi le Christ ne parle-t-il point de ses péchés, mais seulement de son amour, qui pour être parfait a déjà couvert ses offenses. Si les pensées basses du pharisien obligent Jésus à mentionner sa vie passée, il n'y fait allusion que d'une seule parole, destinée à louer son amour : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (Lc 7, 47).

Ainsi vivifiée par l'amour, la pénitence de Madeleine devient renoncement effectif. C'est le secret de toute conversion véritable. Marie-Madeleine quitte le péché. À tout jamais. Elle offre à Dieu tout ce qui l'avait entraîné sur la pente du mal. Ce parfum qu'elle verse sur les pieds de Jésus, nul doute que ce soit son plus précieux. Sa valeur est indiquée par le vase qui le contient. Tout d'albâtre, il fallait le briser pour en répandre le parfum ; en utilisant le contenu, on perdait le contenant. Cet onguent suave, jusque-là destiné à favoriser le péché et à rendre un culte à son propre corps, voici qu'il servira désormais au culte d'un autre corps, véritable-

ment adorable lui, car uni substantiellement à la personne du Verbe de Dieu. C'est à lui désormais qu'elle voue tout son être de chair. Voici ses yeux ô combien séducteurs embués de larmes, tandis que ses cheveux de beauté essuient les pieds de Jésus. Ce qui était esclave du péché est désormais voué à la divine louange.

À la suite de Madeleine

Nous ne serons heureux ici-bas qu'à condition de partager les dispositions de la pécheresse repentante. Son radical renoncement au mal y égale sa foi théologique ; foi dans la puissance de rédemption habitant le Christ sauveur, foi tout autant dans le pardon divin. Les hommes, hélas, ne savent guère pardonner. Mais si l'homme pécheur se souvient, Dieu offensé oublie : *Quand tes péchés seraient comme l'écarlate, comme la neige ils blanchiront ; Quand ils seraient rouges comme la pourpre, comme la laine ils deviendront* (Is 1, 18). Nos péchés, Il les a jetés derrière son dos (Is 38, 17) : *C'est moi qui efface tes fautes pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés* (Is 43, 25). La componction ne peut être authentique sans cette confiante et apaisante certitude. Se défier du divin pardon serait faire injure au cœur paternel de Dieu. Si donc le chrétien pleure au souvenir de

ses égarements, que ce soit aussi avec des larmes de joie, car Dieu restaure plus admirablement qu'il ne crée. Dans la vie spirituelle, si rien n'est jamais définitif, rien non plus n'est jamais irréparable : « Non, écrivait le Père de Foucauld, les fautes passées ne m'effraient pas... Les hommes ne pardonnent pas parce qu'ils ne peuvent rendre la pureté perdue : Dieu pardonne parce qu'Il efface jusqu'aux souillures et rend dans sa plénitude la beauté première » (Lettre à L. Massignon, 3 déc. 1909). Le découragement n'est donc jamais de mise. Seul le démon peut l'insuffler. Mais jamais ses mensonges ne doivent prévaloir sur la divine parole : *Je t'ai formé, tu es mon serviteur... J'ai dissipé tes péchés comme un nuage et tes fautes comme une nuée. Reviens à moi car je t'ai racheté* (Is 44, 21). *J'en jure sur moi-même, ce qui sort de ma bouche est vérité, parole irrévocable* (Is 45, 23).

Marie Madeleine est donc, selon l'expression de sainte Catherine de Sienne, l'arc-en-ciel de l'alliance luisant dans le firmament de la colère divine, le vivant symbole d'espérance. *Qui Mariam absolvisti* : Toi qui as pardonné à Marie-Madeleine, à qui donc ne pardonnerais-Tu pas ?

Abbé P. LA ROCQUE

AVIS DU MOIS DE JUIN

- M. l'abbé de La Rocque sera absent du 31 mai au 3 juin, pour cause de prédication de retraite. Pour ce motif, il n'y aura pas de cours de catéchisme pour adultes cette semaine-là.
- Les mercredi 31 mai, vendredi 2 juin et samedi 3 juin sont de Quatre-Temps de Pentecôte ; ce sont des jours de jeûne et d'abstinence pour les (futurs) membres du Tiers-Ordre de la FSSPX.
- Le samedi 10 juin, la chapelle de la Visitation restera fermée l'après-midi ; aucune messe ne sera célébrée ce jour-là à Nice.
- Dimanche 11 juin, solennité de la Fête-Dieu ; à Nice comme à Cannes, la messe sera suivie de la procession du Saint Sacrement. Merci à ceux qui le peuvent d'apporter des pétales de fleurs.
- Le jeudi 15 juin, la chapelle de la Visitation restera fermée toute la journée. L'unique messe du jour y sera célébrée à 7h15.
- Vendredi 16 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Au cours de la messe chantée, auront lieu plusieurs engagements dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X. À l'issue de la messe, un apéritif sera offert en l'honneur des nouveaux membres.
- Dimanche 18 juin, jour de communions solennelles à Nice. Une recollection sera prêchée la veille aux communiants. Elle commencera à 14h00 et s'achèvera à l'issue de la messe de 18h30.
- dimanche 25 juin, les deux messes dominicales célébrées le seront à Nice (10h00) et Cannes (**18h00**). Il n'y aura donc pas de messe à Grasse. Il en sera de même les dimanches 2 et 9 juillet.

La prière de Notre-Seigneur à la Messe

Nous avons écrit, dans nos précédents articles, qu'à chaque Messe, Notre-Seigneur adore Dieu le Père en notre nom, et apaise sa justice offensée par nos péchés. Ajoutons deux autres raisons pour lesquelles Notre-Seigneur descend sur l'autel : Il prie pour nous et nous obtient des grâces ; c'est la fin impétraire de la Messe. Il remercie également ; c'est la fin eucharistique.

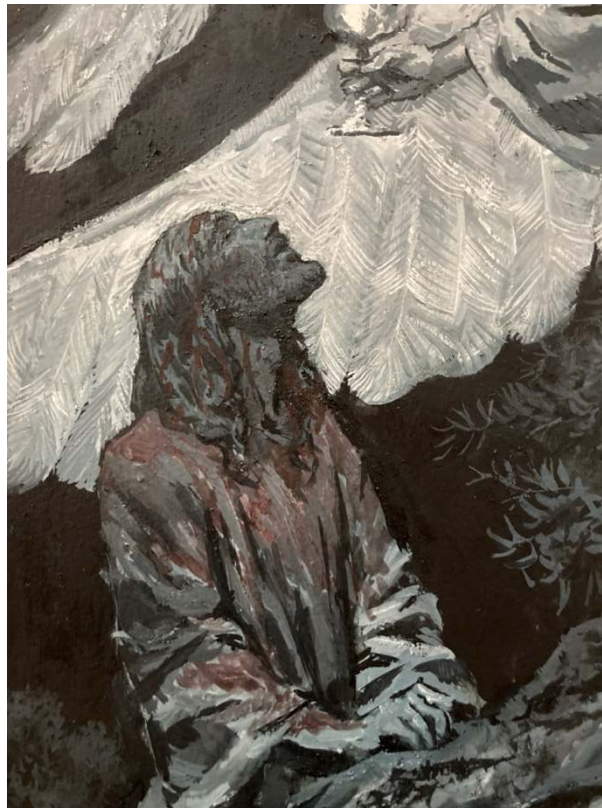
L'impétration n'est pas surprenante. Déjà les sacrifices de l'Ancien Testament, qui n'étaient que des figures du sacrifice de Notre-Seigneur, étaient offerts afin d'obtenir des grâces. Nous voyons ainsi les Israélites, menacés par les Philistins, demander à Samuel de prier pour eux. Celui-ci immole un agneau et implore le Seigneur. Soudain, une panique saisit l'ennemi qui s'enfuit en désordre (1 S 7,9).

Que fait donc Notre-Seigneur, sur l'autel, pour nous obtenir des grâces ? Jésus-Christ est prêtre ; Il exerce son sacerdoce à la Messe. C'est sa mission de prier pour le peuple et d'offrir le sacrifice pour lui. Notre-Seigneur prie pour nous, comme Il pria pour ses bourreaux et pour ceux qui étaient au pied de la Croix. Comment prie-t-Il ? Saint Laurent Justilien dit : « Pendant que le Christ est immolé sur l'autel, Il crie vers son Père et lui montre ses plaies sacrées. » Prie-t-Il beaucoup ? On peut le penser, de Lui qui, étant sur terre, a beaucoup veillé pour s'adonner à la prière. Saint Luc écrit : *Il passa la nuit à prier Dieu* (Lc 6, 12) ; *Le jour Il enseignait dans le temple et la nuit Il se retirait sur la montagne des oliviers [pour prier]* (Lc 21, 37). De plus, Il prie avec humilité. Comme l'enseigne l'Écriture, *la prière de*

l'homme humble pénétrera les nues (Si 35, 21). À chaque Messe en effet, Notre-Seigneur revêt les pauvres apparences du pain et du vin afin de prier pour nous. Pensons à cette prière de notre Sauveur à l'encensement : c'est une excellente odeur qui s'élève vers le Ciel.

En tant que prêtre, Notre-Seigneur offre aussi un sacrifice pour le peuple. En fait, Il renouvelle l'offrande de Lui-même. Et chaque Messe est un sacrifice souverainement efficace pour obtenir des grâces, en raison du prix de la victime et de la dignité du grand prêtre sacrificateur. L'offrande de Notre-Seigneur est infiniment agréable à Dieu le Père. Ses mérites ainsi présentés sont inépuisables. Sa Passion, son sang, ses plaies ont une valeur illimitée. En réalité, pour obtenir des grâces, par la Messe, est offerte une victime d'un prix infini. Notre-Seigneur a promis une récompense pour un verre d'eau donné en son nom (Mt 10, 42) ; que peut refuser Dieu le Père si nous Lui présentons le calice du sang de son Fils ?

Une autre question se pose : quelles grâces pouvons-nous obtenir de chaque Messe ? Il y a deux façons de répondre. Nous pouvons essayer de dresser une liste, la plus complète possible, comme l'a fait le Père de Cochem dans son *Explications du saint sacrifice de la Messe*. Il cite les « soixante-dix-sept grâces et fruits attachés à l'audition de la sainte Messe ». Le missel dresse aussi la liste des grâces que nous pouvons demander. Il prévoit en effet des oraisons pour obtenir l'intercession des saints ; pour le clergé et le peuple chrétien ; pour le pape ; les chefs d'État ; le roi ; pour les supérieurs généraux et leurs communautés ; pour une famille ; pour le maintien de la concorde dans une communauté ; pour la liberté de l'Église. Il y a aussi des prières prévues en temps de famine ; en cas de tremblement de terre ; pour



demander la pluie ; pour demander le beau temps ; pour demander des vertus précises. Il y a même une oraison prévue pour les ennemis...

Nous pouvons aussi essayer de résumer tout cela en donnant un principe général : nous pouvons obtenir par la Messe toutes les grâces nécessaires et utiles, pour l'âme et le corps, pour les vivants et les morts. Surtout, il faut préciser que le nombre de suppliants ne saurait importer. Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de fidèles qui font des demandes lors d'une Messe, que nous pouvons moins obtenir à celle-ci, comme si les grâces étaient en nombre limité. Prenons une image pour bien faire comprendre cela : le soleil réchauffe une place ; qu'il y ait une ou mille personnes pour en profiter, cela ne change rien à la puissance du soleil. De même, Celui que nous invoquons à la Messe ne s'appauvrit pas en donnant !

Le catéchisme de saint Pie X pose encore cette autre question : qui participe aux fruits de la Messe ? Il répond : toute l'Église, mais particulièrement le prêtre et ceux qui assistent à la Messe et qui sont considérés comme unis à lui. Le catéchisme cite également ceux pour qui la Messe est appliquée, vivants ou défunts. Enfin, il précise que parmi les bienfaits de la Messe, certains sont infaillibles : ce sont tous les effets relatifs à Dieu (l'adoration, l'action de grâce, la réparation des péchés) ; les effets relatifs à l'homme (l'impétration) sont quant à eux limités par sa condition de créature et par ses dispositions intérieures. On comprend donc l'importance de ces dernières. Prenons une nouvelle image : le feu, en soi, est très chaud. Mais nous ne nous réchauffons que dans la mesure où nous nous en approchons. De même, pour les fruits de la Messe : nous en bénéficions d'autant plus que nous y assistons avec plus d'esprit de foi, de confiance en Dieu, d'amour.

Nous pouvons donc tout obtenir de la célébration de la Messe. Monseigneur Lefebvre a fait par exemple de très belles considérations sur la Messe et la conversion des âmes. « Nous pouvons parler [à une âme] des années. S'il n'y a pas la grâce de Dieu qui la transforme, cette âme sera sourde à nos appels. Tandis que si nous pensons que, le matin [à la Messe], Notre Seigneur Jésus-Christ a en quelque sorte mis dans nos mains toutes les grâces de la Rédemption, de son

calvaire, de son sacrifice, nous partons vers les âmes avec toutes ces grâces. Nous pouvons être certains que notre apostolat aura un résultat, même si apparemment nous ne le voyons pas. (...) Mais, sans le sacrifice de la Croix, source de toutes les grâces, notre apostolat sera vain. »

Quand nous recevons des grâces... il ne faut pas oublier de remercier ! Et c'est la quatrième raison pour laquelle Notre-Seigneur descend sur l'autel : l'action de grâces. Il faut remercier Dieu qui est notre plus grand bienfaiteur. Comme dit saint Paul, *qu'as-tu que tu n'aies reçu ?* (1 Co 4, 7). Mais il faut chercher à avoir une action de grâce proportionnée au bienfait. Et cela semble difficile, car le moindre don de Dieu vient d'une majesté infinie, et est accompagné d'une charité infinie. Il acquiert donc un prix infini, et oblige à une correspondance infinie. Alors, que faire ? Le roi David nous dit dans les psaumes : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont Il m'a comblé ? Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur* (Ps 115, 12-13). Il faut prendre le calice du salut ; il faut remercier Dieu par la Messe. « Le saint sacrifice, écrit saint Irénée, a été institué afin que nous ne soyons pas ingrats envers Dieu. » Que fait en effet Notre-Seigneur à la Messe ? Comme à la dernière Cène, Il rend grâce à Dieu : *Ayant pris du pain, Il rendit grâce* (Lc 22, 19). Notre-Seigneur est Dieu ; son action de grâce a donc une valeur infinie, elle surpasse toutes les actions de grâce des anges et des hommes. Le père de Cochem dit : « Si depuis votre enfance vous n'aviez jamais cessé de remercier Dieu, vous auriez fait moins qu'en assistant à une seule Messe. » Saint Thomas d'Aquin enseigne également qu'il faut remercier Dieu par la Messe. Il explique qu'il y a un devoir de reconnaissance ; il faut rapporter les grâces reçues à son Auteur. Mais cela doit se faire par la même voie qui nous a transmis ces grâces. Or Notre-Seigneur est la voie par laquelle nous arrive tout bien. C'est donc par Lui, immolé sur l'autel, que nos actions de grâce doivent remonter au Ciel.

Que ces considérations nous attachent toujours plus à la Messe et à la prière que Notre-Seigneur fait en descendant sur l'autel.

Abbé V. GRAVE

Ephémérides - JUIN 2023

Le mois de juin est consacré au Sacré-Cœur ; tous les soirs, litanies du Sacré-Cœur après le chapelet de communauté

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Je 1	Jeudi de Pentecôte	1° Cl	pas de messe - 18h00 chapelet, suivi de la communion		
Ve 2	Vendredi des Quatre-Temps	1° Cl	17h30 : heure sainte 18h30 : messe	pas de messe	
Sa 3	Samedi des Quatre-Temps (1er samedi du mois)	1° Cl	7h15 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : communion, suivie de la méditation	
Di 4	Fête de la Sainte Trinité	1° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 5	St Boniface		18h30		
Ma 6	St Norbert		18h30		
Me 7	de la férie		18h30		
Je 8	Fête-Dieu	1° Cl	18h30		
Ve 9	de la férie (Sts Prime et Félicien)		18h30		
Sa 10	Sainte Marguerite		pas de messe	18h00	
Di 11	Sol. de la Fête-Dieu	1° Cl	10h00 : messe, suivie le la procession du TSS	10h00 : messe, suivie le la procession du TSS	18h00
Lu 12	St Jean de Saint Facond		18h30		
Ma 13	St Antoine de Padoue		18h30		
Me 14	Saint Basile le Grand		18h30		
Je 15	de la férie (St Guy)		7h15		
Ve 16	Sacré-Cœur de Jésus	1° Cl	18h30 : messe chantée (engagement TO FSSPX)		
Sa 17	St Grégoire Barbarigo		18h30	18h00	
Di 18	Sol. du Sacré-Cœur	1° Cl	10h00 (communions solennelles)	10h00	18h00
Lu 19	Ste Julienne Falconieri		18h30		
Ma 20	de la férie (St Silvere)		18h30		
Me 21	St Louis de Gonzague		18h30		
Je 22	St Paulin de Nole		18h30		
Ve 23	de la férie		18h30		
Sa 24	Nativité de St Jn Baptiste	1° Cl	18h30		
Di 25	4° dim. ap. la Pentecôte	2° Cl	10h00	18h00	pas de messe
Lu 26	St Jean et St Paul		18h30		
Ma 27	de la férie (ND du perpétuel secours)		18h30		
Me 28	Vigile des Sts Pierre et Paul	2° Cl	18h30		
Je 29	Sts Pierre et Paul, apôtres	1° Cl	18h30		
Ve 30	Commémoration de St Paul		18h30		
Sa 1	Précieux Sang de N.S (1er samedi du mois)	1° Cl	17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	pas de messe	
Di 2	Sol. St Pierre et St Paul	1° Cl	10h00	18h00	pas de messe